

**du 18 novembre 2016**

**Présents** : Bardou G - Bedos D - Bonvalet D - Descouens MS - Guilhaumon JM - Jaffuel C - Marza I - Matagne C - Revel M - Usache P

**Procuration** : Albouy P à Revel M - Bouillé A à Bardou G - Cazenave M à Guilhaumon JM

**Secrétaire de séance** : Christine Jaffuel

**Absent(s)** : Pérez H - Roncin D

### **I - Démolition Maison Deterpigny : choix de l'entreprise**

Avec les intempéries d'octobre 2016, l'état de la maison Deterpigny s'est gravement détérioré, il est donc nécessaire de faire les travaux au plus vite.

Monsieur le Maire présente au conseil les propositions de mise en sécurité reçues pour la démolition de la Maison Deterpigny : 2 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :

- Jean Roger : montant : 48 901. 00 € HT - 58 681.20 € ttc

- Horizon BPT : montant : 43 261.40 € HT - 51 913.68 € ttc

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de choisir l'entreprise Jean Roger, qui inclut dans son offre des prestations supplémentaires : constat d'huissier, dallage au lieu de dalette, façade.

**Vote à l'unanimité.**

### **II - Affaire Deterpigny : frais de succession**

Monsieur le Maire dit au conseil que suite à l'acquisition de la maison Deterpigny par la commune, il convient de régler les frais afférents à la succession du père qui n'a pas été effectuée pour un montant d'environ 650.00 €.

**Vote à l'unanimité**

### **III - Autorisation du conseil municipal pour dépôt de plainte**

Monsieur le Maire dit que le Procureur de la république demande une délibération du conseil municipal lui autorisant à représenter la commune et à porter plainte en cas de nécessité pour toutes les affaires.

**Vote à l'unanimité**

**du 18 novembre 2016**

**IV - DM : Budget communal**

Monsieur le Maire propose au conseil d'établir une DM sur le budget communal pour régularisation comptable des subventions 2014 demandée par la Trésorerie.

**V - Rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes**

Monsieur le Maire propose au conseil de reporter cette délibération pour permettre aux conseillers de consulter le rapport en mairie avant le vote.

**Vote à l'unanimité.**

**VI - Chèques cadeaux pour le Noël des Agents**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'offrir des chèques cadeaux aux agents communaux pour Noël. Il propose l'acquisition de chèques CA DO à la Banque Postale de Pézenas d'une valeur de 140 € pour 14 agents.

**Vote à l'unanimité.**

**VII - Questions diverses**

**1) Prime exceptionnelle à deux agents**

Suite à une réorganisation du service technique et au surcroît d'activité engendrée par l'absence d'un agent, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une prime exceptionnelle pour deux agents, soit 100 € par mois soit 1 200.00 € pour 2016. Cette prime sera versée sur le salaire de décembre 2016

**Vote à l'unanimité**

**2) Reversement d'une subvention par une association**

Monsieur le Maire dit que l'association Nos petites Mains a décidé de reverser à la commune la subvention versée pour 2016 d'un montant de 400.00 €, car aucune activité ne sera réalisée cette année.

Monsieur le Maire remercie l'association pour ce geste.

**du 18 novembre 2016**

**VIII - Informations**

Monsieur le Maire dit que pour la soirée d'Olivier Villa, il a été versé la somme de 400,00 € comme initialement prévu au lieu de 300.00 € évoquée par erreur lors de la dernière séance du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos à 19h00.